Communiqué

L'Apprentissage, une voie d'avenir ….

Parmi les 70 mesures du plan de relance pour 'soutenir l'emploi et développer les compétences', financées à hauteur de 100 milliards d'euros d'ici 2022, le volet « jeunes et PIC (Plan d'investissement dans les compétences) » prévoit une aide exceptionnelle à l'embauche des jeunes en contrats d'apprentissage et de professionnalisation, à hauteur de 5 000 euros pour un mineur, et 8 000 euros pour un majeur.

Par ailleurs, les régions reçoivent des dotations pour le financement des centres de formation d'apprentis et pour des besoins d'aménagement du territoire et de développement économique.

Du côté des collectivités territoriales, et contre l'avis du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, le Centre national de la fonction publique territoriale a également été mis à contribution pour financer la moitié des frais de formation des apprentis territoriaux, avec une participation de France compétences[1] .

La FA-ENESR considère l'apprentissage comme un outil essentiel pour la formation et l'insertion de nombreuses personnes (jeunes et adultes), et déplore la mauvaise presse qui lui a été réservée en France durant de nombreuses années, alors que dans le même temps il faisait ses preuves en Allemagne, où il est tout à fait admis dans les mentalités, et considéré comme une réelle voie de formation, d'épanouissement et d'évolution professionnels. Si l'enseignement technologique et professionnel doit, notamment au sein de nos lycées publics, être encouragé et renforcé, il convient de développer parallèlement l'apprentissage, non dans un esprit de concurrence, mais simplement d'efficacité au service de nos jeunes.

La FA-ENESR se réjouit de l'intérêt que manifeste le gouvernement pour l'apprentissage, par l'augmentation notable des moyens qu'il envisage de lui consacrer, et qui représente une bouffée d'air dans le contexte actuel, où l'application de mesures sanitaires strictes et le maintien d'une partie des enseignements à distance augmentent les réticences des familles à orienter leurs enfants vers l'apprentissage, et celles des petites entreprises, préoccupées avant tout par leur survie, à recruter des apprentis.

Par ailleurs, on observait avant la crise sanitaire et le confinement, entre 2018 et 2019, une chute de 3% du nombre de nouveaux contrats d'apprentissage dans la fonction publique, après trois années de hausse continue[2].

[1] Décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant

[2] source : note statistique de la DGAFP publiée le 16 juillet 2020)

Fédération autonome de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
18, rue de Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. 01 48 53 66 80 - Courriel : secretariat .general@fa-enesr.org

Communiqué

Pour la FA-ENESR, il faudra certainement d'autres incitations, passant notamment par une communication forte et attractive, et par des moyens humains renforcés pour accompagner les apprentis, jeunes et moins jeunes. Pour exemple, les personnels, administratifs, ingénieurs et techniques, sociaux ou de santé, ou exerçant dans un laboratoire, ne pouvant prétendre à aucune indemnisation dans ce cadre, interviennent le plus souvent à titre gracieux dans ces formations.

Quant aux mentalités, elles n'évolueront que lorsque l'apprentissage sera présenté et valorisé au même titre que les autres cursus. La FA-ENESR ne doute pas que nous en prenions le chemin …

Enfin, pour la FA-ENESR, une véritable politique de réindustrialisation ne peut se passer d'une main d'œuvre de qualité, formée indifféremment dans nos établissements, par la voie classique comme par celle de l'apprentissage.

Choisy-le-Roi, le 18 septembre 2020

Fédération autonome de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
18, rue de Chevreul - 94600 Choisy-le-Roi - Tél. 01 48 53 66 80 - Courriel : secretariat .general@fa-enesr.org